

ATTENTE CHAISES, LE SUJET QUI FÂCHE



RÉUNION DU 3 JUIN.

Suite à notre courrier en date du 26 mai (consultable sur nos sites internet) rédigé en IS PNC (SNPNC -UNSA PNC), la Direction nous a reçus ce vendredi 3 juin autour du sujet "attente chaises".

La saison estivale commence à peine que nous avons de nombreux retours équipages sur ce point qui a dépassé depuis longtemps le stade « d'irritant ».

Il ne s'agit pas, de traiter ici le problème à la source (qui relève de la responsabilité d'ADP), mais bien de se pencher sur les conséquences de cette mauvaise gestion sur les PNC.

Les textes qui nous régissent prévoient une fin de service de 30 min sur LC et 15 min sur MC après l'arrivée bloc. Rien ne prévoit ces dépassements, et pourtant, c'est bien de cela dont il s'agit.

Lorsque l'assistance aéroportuaire n'est pas disponible, les PMR restent à bord, sous la responsabilité de l'équipage, qui ne peut pas, de ce fait, être libéré de service.

Tout travail méritant salaire :

Nous demandons qu'à partir de la 31^{ème} minute sur LC et de la 16^{ème} minute sur MC, 6 HEURES DE RADD SOIT ATTRIBUÉES PAR TRANCHE DE 15 MINUTES.

La Direction nous a annoncé revenir vers nous d'ici mercredi prochain. D'ici là wait (encore...) and see.